

PARTICULIERS

TARIFS **AU 1^{ER}** **JANVIER** **2021**

CONDITIONS ET TARIFS

des prestations financières
applicables aux particuliers

Retrouvez ces tarifs
sur labanquepostale.fr*

* Coût de connexion selon
le fournisseur d'accès



BANQUE "CITOYENNE"

Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)
Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

• Abonnement à des services de banque à distance	
Internet.....	Gratuit⁽¹⁾
Téléphone fixe ⁽²⁾	3639
	Service 0,15 € / min + prix appel
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS.....	0,25 € par alerte reçue ⁽³⁾
• Tenue de compte.....	1,20 € par mois (soit 14,40 € par an)
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale ⁽⁴⁾ à débit immédiat)	42,00 € par an
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale ⁽⁴⁾ à débit différé)	42,00 € par an
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique).....	29,50 € par an
• Retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) ⁽⁵⁾	0,85 € par retrait ⁽⁶⁾ (à partir du 4 ^e retrait par mois)
• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	24,00 € par an
• Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
En bureau de poste/Centre Financier.....	3,80 € par virement
Par Internet.....	Gratuit⁽¹⁾
• Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA) ...	Gratuit
• Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
• Commission d'intervention	6,90 € par opération (avec un plafond de 20,70 € par jour et 80,00 € par mois)

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

(1) Seuls les coûts de connexion sont à la charge du client. (2) Pour accéder à ces services depuis l'étranger, composer le +33 1 45 45 36 39 (service gratuit + prix d'un appel international vers la France). (3) Alerte reçue par SMS, par e-mail, par message vocal ou par notification. Tarif soumis à TVA. 0,23 €/message pour la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion (TVA à 8,5 %) et 0,21 €/message pour la Guyane, Mayotte et les Collectivités d'outre-mer (TVA à 0 %). (4) Cartes Visa Classic. (5) Et en Franc Pacifique. (6) Gratuit pour les Cartes Visa Infinite, Visa Platinum, Visa Premier et la Carte Protectys. Application à partir du premier retrait pour la Carte Prépayée de La Banque Postale et la Carte Reçliss.

Le montant annuel des frais et commissions de toutes natures prélevés sur les comptes inactifs est plafonné à 30,00 € conformément à la réglementation en vigueur.

Certains tarifs sont soumis à la TVA au taux de 20,00 %
(taux en vigueur au 1^{er} janvier 2021 en France métropolitaine),
le montant de la TVA est inclus dans le prix annoncé.
Certains services sont susceptibles de ne plus être commercialisés.
Document élaboré selon les conditions en vigueur à la date
d'impression et sous réserve des évolutions réglementaires.

Sommaire

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	p.3
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	p.5
<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture, transformation, clôture • Relevés de compte • Tenue de compte • Services en bureau de poste 	
BANQUE À DISTANCE	p.6
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	p.7
<ul style="list-style-type: none"> • Cartes • Virements • Prélèvements / TIP • Chèques 	
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	p.11
<ul style="list-style-type: none"> • Formule de Compte • Comptes Adispo, Bagoo et Adésio • Formule de Compte Simplicité • Service Bancaire de Base 	
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	p.14
<ul style="list-style-type: none"> • Commission d'intervention • Opérations particulières • Incidents de paiement 	
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	p.16
<ul style="list-style-type: none"> • Facilités de caisse et/ou découvert • Crédits à la consommation • Crédits immobiliers 	
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	p.18
<ul style="list-style-type: none"> • Épargne bancaire • Placements financiers 	
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	p.23
SUCCESSION	p.24
TRANSFERTS D'ARGENT	p.24
DIVERS	p.24
SERVICES EN LIGNE	p.25
RÉSOUTRE UN LITIGE	p.26

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

5

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture.....	Gratuit
Service d'Accueil Plus	Gratuit
Modification de l'intitulé d'un compte.....	Gratuit
Liste des opérations automatiques et récurrentes ⁽¹⁾	Gratuit
Clôture de compte.....	Gratuit
Frais de dépôt des avoirs inactifs ou prescrits ⁽²⁾	30,00 €

(1) À la demande du client lors de la clôture du compte. (2) Montant maximum prélevé par compte.

À savoir

Dans le cadre de votre ouverture de compte, facilitez vos démarches de changement de domiciliation bancaire avec le Service d'Accueil Plus : vos opérations récurrentes (virements récurrents reçus et prélèvements reçus) sont automatiquement transférées sur votre nouveau compte.

Relevés de compte

Relevés mensuels.....	Gratuit
Relevés en ligne.....	Gratuit
Relevés mensuels en braille.....	Gratuit
Relevé de frais (annuel).....	Gratuit
Relevés mensuels thématiques.....	1,00 €/trimestre
Relevés fréquents (décadaires, hebdomadaires, quotidiens).....	1,30 €/mois
+ frais par relevé.....	0,80 €* * Un relevé gratuit par mois.

À savoir

Consultez et téléchargez vos relevés en ligne, directement depuis votre Espace Client Internet ou l'application mobile, en remplacement de l'envoi par courrier. Ces e-relevés sont gratuits et resteront accessibles en ligne pendant 10 ans.

Tenue de compte

Tenue de compte ⁽¹⁾	1,20 €/mois
Tenue de compte sans mouvement ⁽²⁾ ou inactif.....	25,00 €/an
Association de comptes ⁽³⁾	14,00 €

(1) Perception trimestrielle à terme échu. (2) Pour les comptes sans mouvement depuis plus de 12 mois. (3) À l'exception des comptes ouverts aux mineurs.

Services en bureau de poste

Communication du solde du compte au guichet.....	Gratuit
Versements d'espèces sur votre propre compte.....	Gratuit
Retraits d'espèces en bureau sans émission de chèque.....	Gratuit

6 Banque à distance

Digital : Espace Client Internet, Application mobile et site mobile

Grâce à votre abonnement de banque à distance, vous disposez gratuitement d'un accès aux canaux digitaux suivants :

- **Espace Client Internet** : connectez-vous à vos comptes en ligne depuis labanquepostale.fr⁽¹⁾.
- **Application mobile** : téléchargez l'application mobile⁽²⁾ La Banque Postale depuis votre mobile sur les stores IOS et Google Play.
- **Site mobile** : connectez-vous à votre Espace Client Internet depuis le navigateur de votre mobile.

Depuis ces canaux, vous pouvez consulter l'ensemble de vos comptes et contrats et réaliser certains actes de gestion en totale autonomie : virements, adhésion au service e-Relevés, adhésion à Certicode Plus, édition de RIB, gestion des prélèvements, messagerie sécurisée...

(1) Coût de connexion et de communication selon le fournisseur d'accès ou selon l'opérateur de téléphonie mobile. (2) Seuls les coûts de connexion et communication sont à la charge du client.

Service d'Alertes Multimédia

Abonnement à des produits offrant des alertes

sur la situation du compte par SMS ⁽¹⁾	0,25 €/alerte reçue ⁽²⁾
- avec Formule de Compte, Compte Adispo	3 premières alertes par mois gratuites
- avec Compte Bagoo	2 premières alertes par mois gratuites

(1) SMS, e-mail, message vocal ou notification. (2) Dans la limite de 15 alertes/compte/mois.

Téléphone

Suivi de la bonne exécution de vos contrats ⁽¹⁾ :	09 69 39 99 98
Consultation de vos comptes et contrats 24h/24 :	09 69 39 36 39
Opposition sur vos cartes (24h/24, 7j/7) ⁽¹⁾ :	09 69 39 99 98
Opposition sur vos chèquiers :	09 69 39 99 98

(du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h)⁽¹⁾

Service gratuit + prix appel

Ligne directe de votre conseiller en bureau de poste : numéro non surtaxé disponible sur votre Espace Client Internet de La Banque Postale ou sur votre relevé de compte.

L'ensemble des services de La Banque Postale⁽²⁾ : **3639** Service 0,15 €/min + prix appel

(1) Pour accéder à ces services depuis l'étranger, composez le +33 9 69 39 99 98 (service gratuit + prix d'un appel international vers la France). (2) Pour accéder à ces services depuis l'étranger, composez le +33 1 45 45 36 39 (service gratuit + prix d'un appel international vers la France).

La Banque Postale Chez Soi

Avec La Banque Postale Chez Soi, vous disposez d'une relation 100 % à distance avec votre équipe de conseillers. Pour en savoir plus, rendez-vous sur labanquepostale.fr⁽¹⁾.

À savoir

Suivez vos comptes par Internet, Internet mobile, sur l'application mobile grâce à vos codes personnels. Compatibles avec tous les canaux, ils sont composés :

- d'un identifiant (10 chiffres) indiqué sur vos relevés de compte,
 - d'un mot de passe (6 chiffres), transmis suite à l'ouverture de votre compte à réinitialiser lors de votre première connexion sur labanquepostale.fr⁽¹⁾, sur l'application mobile, au 3639 (service 0,15 €/min + prix d'un appel) et sur labanquepostale.mobi⁽²⁾.
- Si vous n'en disposez pas, vous pouvez demander la réédition du mot de passe auprès de votre conseiller ou au 3639 (service 0,15 €/min + prix d'un appel).

(1) Coût de connexion selon le fournisseur d'accès. (2) Coût de connexion et de communication selon le fournisseur d'accès ou selon l'opérateur de téléphonie mobile.

Cartes

Cartes de paiement et de retrait sur CCP

Cotisation par an

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé) :

Visa Infinite 	320,00 €
Visa Platinum 	190,00 €
Visa Premier 	127,00 €
Visa Classic 	42,00 €

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) internationale :

Réalys 	29,50 €
---	---------

Fourniture d'une carte de retrait (interne) :

Carte 24/24	Gratuit
--------------------	----------------

 Paiement Sans Contact disponible.

À savoir

La 2^e carte sur un même compte (sauf Carte Visa Infinite) bénéficie d'une **réduction de 50 %** sur la cotisation annuelle de la carte la moins chère.

Programmes et Services

Cotisation par an

Programme Cartes Caritatives ⁽¹⁾	2,00 €
Service e-Carte Bleue	13,00 €
Sur Carte Visa Platinum et Carte Visa Infinite	Gratuit
Option Crédit ⁽²⁾	Gratuit
Bouquet Paylib en ligne et entre amis ⁽³⁾	Gratuit
Paylib sans contact ⁽³⁾	Gratuit

(1) Contribution annuelle non remboursable. Ne donne pas droit à un reçu fiscal. Le programme Cartes Caritatives n'est pas compatible avec le Service Option Crédit. Le programme Unicef est accessible aux Cartes Visa Premier, le programme Solidarité Sida est accessible aux Cartes Visa Classic. (2) L'Option Crédit est compatible avec les Cartes Visa Classic, Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite et doit être associée à un Crédit Renouvelable souscrit auprès de La Banque Postale Financement. (3) Service optionnel du Portefeuille Mes paiements.

PILOTER VOTRE CARTE



Découvrez l'Espace Carte sur votre application mobile de La Banque Postale* pour piloter votre carte en toute autonomie et à tout moment depuis votre smartphone : consulter les informations de votre carte, gérer vos plafonds, activer/désactiver les options de paiement et de retrait...

* Seuls les coûts de communication et de connexion sont à la charge du client. L'accès et l'utilisation de l'application La Banque Postale nécessitent un accès réseau.

Cartes bancaires prépayées

Cotisation par an

Fourniture d'une Carte Prépayée de La Banque Postale	19,00 €
Fourniture d'une Carte Regliss 12 à 17 ans ⁽¹⁾	12,00 €
Fourniture d'une Carte Protectys ⁽²⁾	40,00 €

(1) Cotisation à la charge du souscripteur. (2) Carte bancaire prépayée internationale destinée à des personnes placées sous un régime de protection légale. Voir conditions sur labanquepostale.fr/prepaye (coût de connexion selon le fournisseur d'accès).

À savoir

Majeurs Protégés : La Banque Postale propose un premier niveau d'information non exhaustif sur les mesures à prendre, les droits de la personne protégée, les droits et obligations de son représentant légal selon la mesure de protection, ainsi que sur les produits et services bancaires sur son site :

www.labanquepostale.fr/particulier/produits/personne_protegee.connaître.html



La Banque Postale vous propose de télécharger gratuitement l'application mobile Prépayé, une solution simple et sécurisée qui vous permet de gérer votre carte prépayée partout et à tout moment depuis votre smartphone*.

* Seuls les coûts de communication et de connexion sont à la charge du client. L'accès et l'utilisation de l'application Prépayé nécessitent un accès réseau.

Autres prestations liées aux cartes

Envoi des cartes	Gratuit
Renouvellement anticipé ⁽¹⁾	13,50 €
Frais pour opposition sur carte	Gratuit
Rédédition du code confidentiel ⁽¹⁾	
Par Internet.....	Gratuit
En bureau de poste / Centre Financier.....	5,90 €
Modification temporaire des plafonds de la carte	
Par Internet.....	Gratuit
En bureau de poste / Centre Financier.....	5,00 €
Rédédition des identifiants et mots de passe	
e-Carte Bleue et cartes bancaires prépayées	5,90 €
Changement de visuel ⁽²⁾	12,00 €
Remboursement du reliquat des cartes prépayées ⁽³⁾ ...	2,00 €
Frais de gestion après échéance des cartes bancaires prépayées ⁽⁴⁾	1,00 €/mois

(1) Gratuit pour les Cartes Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite. (2) Disponible pour la Carte Reçlis et la Carte Prépayée de La Banque Postale. (3) Gratuit pour la Carte Protectys. (4) Perçus à partir du 7^e mois après échéance de la carte.

Paiements par carte bancaire (la carte est émise par la banque)⁽¹⁾

En France et à l'étranger, en euros ⁽²⁾	Gratuit
À l'étranger en monnaie autre que l'euro ⁽³⁾	
Commission variable : en % du montant.....	2,30 %
Minimum de perception.....	1,00 €

(1) Y compris les cartes bancaires prépayées et Paylib sans contact. (2) Et en Franc Pacifique. (3) Opération de change effectuée au cours appliqué par Visa le jour du traitement de la transaction et pouvant donner lieu à la perception de frais de change, directement facturés au client.

À savoir

Frais de conversion monétaire pour les monnaies au sein de l'Espace Économique Européen : Taux BCE + X % (dépend du taux de conversion appliqué par le réseau VISA). Vous pouvez consulter les frais au jour le jour sur labanquepostale.fr* à la rubrique « Cartes bancaires ».

* Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.



La Banque Postale propose la gratuité sur tous les paiements réalisés à l'étranger* avec la Carte Prépayée de La Banque Postale pour les 18-25 ans.

* Hors frais de change, hors vente à distance.

À savoir

Pour les 12-17 ans, avec la Carte Repliss vous bénéficiez de la gratuité sur tous vos paiements réalisés à l'étranger*.

* Hors frais de change, hors vente à distance.

Retraits d'espèces

Retrait d'espèces en agence des autres banques (Cash Advance)

En euros	6,00 €
En monnaie autre que l'euro	6,00 €
	+ 2,30 % du montant

Retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets (DAB)

Retrait d'espèces à un DAB de La Banque Postale en euros **Gratuit**

Retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la Zone Euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)⁽¹⁾

0,85 €/retrait⁽²⁾
(à partir du 4^e retrait par mois)

Retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque en euros hors Zone Euro⁽¹⁾

0,85 €/retrait⁽²⁾
(à partir du 4^e retrait par mois)

Retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque en monnaie autre que l'euro

Commission par opération	3,30 €
+ Commission variable : en % du montant	2,30 %

(1) Et en Franc Pacifique. (2) Gratuit pour les Cartes Visa Premier, Visa Platinum, Visa Infinite et la Carte Protectys. Application à partir du premier retrait pour la Carte Prépayée de La Banque Postale et la Carte Repliss.

À savoir

Nous vous invitons à privilégier, dans la mesure du possible, les distributeurs de La Banque Postale pour éviter des frais pouvant être occasionnés par des retraits d'espèces sur les distributeurs des autres banques.

Virements SEPA⁽¹⁾ en euros

Émission d'un virement SEPA standard

Internet⁽²⁾ : Bureau de poste
Centre Financier

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

Entre comptes tenus à La Banque Postale.....	Gratuit	Gratuit
Vers un compte tenu dans une autre banque ⁽³⁾	Gratuit	3,80 €

Frais de mise en place d'un virement permanent....	Gratuit	Gratuit
---	----------------	----------------

Frais par virement permanent émis

Entre comptes tenus à La Banque Postale.....	Gratuit	Gratuit
Vers un compte tenu dans une autre banque ⁽³⁾	Gratuit	0,98 €

Émission d'un virement SEPA instantané

Virement occasionnel

Entre comptes tenus à La Banque Postale	Gratuit	-
Vers un compte tenu dans une autre banque ⁽³⁾	0,70 €	-

(1) L'Espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros) au 01/01/2021 couvre les États membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent Andorre, l'Islande, le Liechtenstein, Monaco, la Norvège, Saint-Marin, la Suisse et le Vatican. Statut définitif du Royaume Uni non connu à la date d'émission du présent document. (2) Dans la limite des plafonds autorisés. (3) Ou un autre établissement.

Virements non SEPA⁽¹⁾

La Banque destinataire/émettrice ou correspondante dans le transfert des fonds peut vous imputer ses éventuels frais en complément des frais ci-dessous.

Réception d'un virement non SEPA	13,50 €	
Émission d'un virement non SEPA		Bureau de poste
Frais par virement occasionnel émis : en % du montant	Internet ⁽²⁾ 0,10 %	Centre Financier 0,10 %
Minimum	9,90 €	15,50 €
Maximum	70,00 €	70,00 €
Frais de mise en place d'un virement permanent ⁽³⁾ ..	-	Gratuit
Frais par virement permanent émis ⁽³⁾	-	8,50 €
Option : frais de correspondant à la charge de l'émetteur	Tarif spécifique par pays	
Autres services		
Commission de change	10,00 €	
Frais de rejet	Selon tarif banque étrangère	
Avis d'exécution	5,90 €	

(1) Virements hors de l'Espace SEPA ou virements en devises dans l'Espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros). L'Espace SEPA au 01/01/2021 couvre les États membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent Andorre, l'Islande, le Liechtenstein, Monaco, la Norvège, Saint-Marin, la Suisse et le Vatican. Statut définitif du Royaume Uni non connu à la date d'émission du présent document. (2) Dans la limite des plafonds autorisés. (3) Virement permanent émis d'un même montant, d'une même fréquence.

Prélèvements SEPA

Paiement d'un prélèvement SEPA

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Frais pour opposition sur prélèvement	Gratuit
Frais pour révocation sur prélèvement	Gratuit
Frais pour liste noire sur prélèvement ⁽¹⁾	12,80 €
Frais pour liste blanche sur prélèvement ⁽¹⁾⁽²⁾	12,80 €
Frais pour filtre sur prélèvement (montant, périodicité ou les deux) ⁽³⁾	12,80 €

(1) Par créancier ajouté. (2) Perception de frais plafonnée à 2 créanciers ajoutés par mois.
(3) Par ajout/modification de filtre.

Chèques

Paiement d'un chèque ⁽¹⁾	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier	Gratuit
Renouvellement de chéquier	Gratuit
Frais d'émission d'un chèque de banque émis sur CCP	12,00 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur ⁽²⁾	10,50 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur ⁽²⁾ ..	10,50 €
Frais d'émission d'un chèque encaissé à l'étranger ⁽³⁾ ..	20,00 €

(1) Les chèques sont crédités le lendemain de leur réception (J + 1 ouvré) par le Centre Financier teneur du compte. (2) La facturation des frais d'opposition se fait à l'acte d'opposition (quelle que soit l'opposition chèque, plage de chèques, carnet...). (3) Émis en faveur d'un bénéficiaire ayant un compte à l'étranger.

Avec la Formule de Compte⁽¹⁾, vous disposez des produits et services essentiels à la gestion de votre compte :

- pour régler vos achats : une carte de paiement au choix et un chéquier⁽²⁾,
- pour protéger vos moyens de paiement⁽³⁾ : l'assurance Alliatys ou Alliatys Plus,
- pour suivre et gérer votre compte : un relevé de compte mensuel, en ligne ou par courrier⁽⁴⁾ ; l'accès à la gestion de vos comptes sur Internet et le service d'Alertes Multimédia (3 alertes incluses par mois⁽⁵⁾).

La Formule de Compte inclut également les frais de tenue de compte.

(1) La souscription d'une Formule de Compte et la délivrance des moyens de paiement sont soumises à l'acceptation du dossier par La Banque Postale ainsi qu'à l'autorisation du Représentant Légal pour les clients mineurs. La Formule de Compte, à l'exception de la Formule de Compte Simplicité, peut être souscrite à distance par un nouveau client majeur via le site Internet labanquepostale.fr, ou par le représentant légal pour son enfant mineur. (2) Lors de la souscription de la Formule de Compte via le site Internet labanquepostale.fr, seules les cartes Visa Classic ou Visa Premier en débit immédiat sont proposées au nouveau client majeur, et les cartes Réalys ou Visa Classic en débit immédiat, au nouveau client mineur. Le chéquier et le découvert ne sont pas proposés. (3) Assurance dans les limites et conditions de la notice d'information Alliatys et Alliatys Plus. (4) Dans le cadre d'une souscription par un nouveau client majeur ou mineur via le site Internet labanquepostale.fr, seul le relevé de compte mensuel en ligne est proposé. (5) Les trois premières alertes sont gratuites, ensuite chaque alerte est tarifiée selon les conditions tarifaires en vigueur.

Formule de Compte

Cotisation par mois⁽¹⁾

Cotisation à une offre groupée de services Formule de Compte avec une carte :

	Compte individuel		Compte joint	
	Alliatys Plus	Alliatys	Alliatys Plus	Alliatys
Visa Infinite ⁽²⁾	30,30 €	29,20 €	31,10 €	29,70 €
Visa Platinum ⁽²⁾	19,40 €	18,40 €	20,20 €	18,90 €
Visa Premier ⁽²⁾	14,30 €	13,20 €	15,10 €	13,70 €
- la première année ⁽³⁾ -50%*	7,15 €	6,60 €	7,55 €	6,85 €
Visa Classic ⁽²⁾	7,40 €	6,30 €	8,20 €	6,80 €
Réalys	6,10 €	5,00 €	6,80 €	5,50 €

* Réductions déjà incluses dans les cotisations affichées.

(1) La perception de la cotisation est trimestrielle à terme à échoir. (2) À débit immédiat ou débit différé.

(3) Valable à la première souscription ou pour une montée en gamme, une fois par client et par compte.

À savoir

Avec la Formule de Compte, vous bénéficiez d'un découvert à taux préférentiel* et d'un seuil de non-perception d'intérêts débiteurs** par trimestre maximum de :

- 6,00 € pour les clients détenteurs d'une Carte Visa Premier, Visa Platinum ou Visa Infinite,
- 3,00 € pour les clients détenteurs de la Formule de Compte #TalentBooster 18-25 ans,
- 1,50 € pour les autres clients.

Par exemple, un seuil de non-perception d'intérêts débiteurs de 6,00 € par trimestre vous permet d'utiliser votre découvert à hauteur de 230,00 € durant 20 jours par mois sans frais.

* Sous réserve d'acceptation du dossier. Découvert à régulariser sous 30 jours, intérêts débiteurs selon taux en vigueur. ** Opération donnant lieu à un remboursement sur le compte.

La 2^e carte sur un même compte (sauf Carte Visa Infinite) bénéficie d'une réduction de 50 % sur la cotisation annuelle de la carte la moins chère.

Formule de Compte (suite)

Cotisation par mois⁽¹⁾

Cotisation à une offre groupée de services

Formule de Compte #TalentBooster

18-25 ans⁽²⁾ avec une carte :

	Compte individuel		Compte joint	
	Alliatys Plus	Alliatys	Alliatys Plus	Alliatys
Visa Premier ⁽³⁾	7,15 €	6,60 €	7,55 €	6,85 €
- la première année ⁽⁴⁾ -50%*	3,57 €	3,30 €	3,77 €	3,42 €
Visa Classic ⁽³⁾	3,70 €	3,15 €	4,10 €	3,40 €

Cotisation à une offre groupée de services

Formule de Compte #TalentBooster 12-17 ans

avec une Carte Réalys ou Visa Classic à débit immédiat

	Compte individuel	
	Alliatys Plus	Alliatys
Si un des représentants légaux du mineur détient une Formule de Compte à La Banque Postale ⁽⁵⁾	Gratuit	Gratuit
Si aucun des représentants légaux du mineur ne détient de Formule de Compte à La Banque Postale	2,00 € ⁽⁶⁾	2,00 € ⁽⁶⁾

* Réductions déjà incluses dans les cotisations affichées.

(1) La perception de la cotisation est trimestrielle à terme à échoir. (2) Avantage tarifaire sur le tarif compte individuel ou compte joint, valable pour les Formules de Compte avec Cartes Visa Classic et Visa Premier. La Formule de Compte #TalentBooster souscrite avec la Carte Réalys est au même tarif que celle souscrite avec la Carte Visa Classic. Pour les Cartes Visa Infinite et Platinum, voir les tarifs «Formules de Compte». (3) À débit immédiat ou débit différé. (4) Valable à la première souscription ou pour une montée en gamme, une fois par client et par compte. (5) Avantage tarifaire sous forme de remboursement de la totalité de la cotisation jusqu'aux 18 ans du titulaire tant que l'un des représentants légaux détient une Formule de Compte ou une Formule de Compte Simplicité à La Banque Postale. (6) Pour toute souscription antérieure au 01/01/2021 : gratuit.



Avec la Formule de Compte #TalentBooster 18-25 ans, vous bénéficiez d'un découvert à taux préférentiel* et d'un seuil de non-perception d'intérêts débiteurs par trimestre maximum de 3,00 €.**

Par exemple, si le découvert est utilisé à hauteur de 200,00 € durant 10 jours dans le mois, aucun intérêt débiteur ne sera facturé.

Retrouvez tous vos avantages sur labanquepostale.fr et les réseaux sociaux.

* Sous réserve d'acceptation du dossier. Découvert à régulariser sous 30 jours, intérêts débiteurs selon taux en vigueur. ** Opération donnant lieu à un remboursement sur le compte.

Comptes Adispo, Badoo et Adésio⁽¹⁾Cotisation par mois⁽²⁾

Cotisation à une offre groupée de services

Compte Adispo Privilège avec une carte :

	Compte individuel		Compte joint	
	Alliatys Plus	Alliatys	Alliatys Plus	Alliatys
Visa Classic ⁽³⁾	7,70 €	6,60 €	8,50 €	7,10 €

Compte Badoo avec une carte :

Réalys	3,89 €	4,34 €
Visa Classic ⁽³⁾	4,67 €	4,84 €

Service Adésio..... 12,00 €/an

(1) Ces comptes et services ne sont plus commercialisés. (2) La perception de la cotisation est trimestrielle et à terme à échoir. (3) À débit immédiat ou débit différé.

Formule de Compte Simplicité⁽¹⁾

Cotisation par mois

Cotisation à une offre groupée de services

Formule de Compte Simplicité⁽¹⁾ 2,30 €⁽²⁾

(1) Offre soumise à conditions. Accessible aux clients identifiés comme fragiles financièrement.

(2) La perception de la cotisation est trimestrielle et à terme à échoir. Soit 27,60 € par an.

À savoir

Avec la Formule de Compte Simplicité⁽¹⁾, vous disposez notamment :

- de l'ouverture, la tenue et la clôture de compte,
- d'une Carte Réalys à autorisation systématique internationale (consultation de votre compte lors de chaque utilisation de votre carte),
- d'un relevé de compte mensuel en ligne ou par courrier,
- de l'accès à la gestion de vos comptes sur Internet,
- du service d'Alertes Multimédia (3 alertes incluses par mois),
- de 2 chèques de banque par mois,
- de 4 virements SEPA (dont 1 virement permanent) par mois, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité,
- des dépôts et retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- de la délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire,
- d'un changement d'adresse par an,
- de l'exonération des frais de renouvellement en cas de perte ou de vol de la Carte Réalys.

De plus, vos éventuels frais d'incidents sont réduits et plafonnés :

- frais d'incidents⁽²⁾ plafonnés à 20,00 € par mois et 200,00 € par an,
- frais de non exécution ou rejet de virement, de prélèvement SEPA ou TIP SEPA, de mandat international pour défaut de provision : montant de l'opération dans la limite de 9,00 €,
- commission d'intervention : 4,00 €. Perception de frais plafonnée à 12,00 € par jour.

(1) La souscription du compte et de la délivrance des moyens de paiement sont soumises à l'acceptation du dossier par La Banque Postale. (2) Les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque. Ces plafonnements mensuels et annuels incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.

Service Bancaire de Base

Service Bancaire de Base Gratuit⁽¹⁾

(1) Pour les comptes ouverts sur injonction de Banque de France, conformément à l'article L. 312-1 du code monétaire et financier..

À savoir

Avec le Service Bancaire de Base, vous disposez notamment :

- de l'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- d'un changement d'adresse par an,
- de la délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire,
- de la domiciliation de virements bancaires,
- de l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- de l'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- des paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- des moyens de consultation à distance du solde du compte,
- des dépôts et des retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- d'une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise,
- de deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- de la réalisation des opérations de caisse.

De plus, vos éventuels frais d'incidents sont réduits et plafonnés :

- frais d'incidents plafonnés à 20,00 € par mois et 200,00 € par an.

Se reporter au renvoi (2) du « À Savoir : Formule de Compte Simplicité » pour consulter la liste des incidents plafonnés.

Source : Article D312-5-1 du code monétaire et financier

Les frais d'incidents sont plafonnés à 25,00 € par mois pour les clients identifiés comme fragiles financièrement. Pour les clients détenteurs de la Formule de Compte Simplicité ou du Service Bancaire de Base, les frais sont plafonnés à 20,00 € par mois et 200,00 € par an. Les frais d'incidents plafonnés sont notifiés par un (P) dans cette rubrique.



Vous souhaitez être accompagné(e) pour faire le point sur votre budget ? Contactez un Chargé de clientèle pour analyser votre situation financière et trouver des solutions à votre situation personnelle **du lundi au vendredi**

de 8h00 à 18h00 au : **09 69 36 39 20** Service gratuit + prix appel

Commission d'intervention

Commission d'intervention ⁽¹⁾ (P)	6,90 €/opération
Avec la Formule de Compte Simplicité ou le Service Bancaire de Base	4,00 €/opération ⁽²⁾

(1) Plafonnée à 20,70 € par jour et 80,00 € par mois. (2) Plafonnée à 12,00 € par jour.

À savoir

Commission d'intervention : somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Opérations particulières

Frais par saisie-attribution ⁽¹⁾	100,00 € ⁽²⁾
Frais par opposition à tiers détenteur	100,00 € ⁽²⁾
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10,00 % ⁽³⁾

(1) Saisie conservatoire, saisie attribution, saisie de valeurs mobilières. (2) 50,00 € en cas de saisie inopérante. (3) % applicable au montant de la créance due à l'Administration. Perception plafonnée, par saisie administrative à tiers détenteur, au montant réglementaire en vigueur et à 50,00 € en cas de saisie inopérante.

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (P)	Gratuit
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas d'utilisation abusive (P)	30,00 €
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire (P)	Gratuit
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques (P)	Gratuit
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ⁽¹⁾ (P)	12,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽²⁾ (P)	
Chèque ≤ à 50,00 €	28,50 €
Chèque > à 50,00 €	45,00 €

(1) Frais non perçus en cas de rejet de chèque. (2) Chèque rejeté pour défaut ou insuffisance de provision. Perception de frais plafonnée à 5 rejets de chèque pour une même interdiction bancaire.

Incidents de paiement (suite)

Frais de non exécution ou rejet de virement, de prélèvement⁽¹⁾ SEPA ou TIP SEPA, de mandat international PosTransfer pour défaut de provision (P).....	Montant de l'opération dans la limite de 20,00 €
Avec la Formule de Compte Simplicité	Montant de l'opération dans la limite de 9,00 €

(1) Perception de frais plafonnée à 18 opérations par mois.

À savoir

Le forfait de frais par chèque rejeté comprend l'ensemble des frais liés à l'incident notamment : les frais d'impayés, la lettre d'injonction, la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné, le blocage de la provision, l'établissement du certificat de non-paiement...

Retrouvez les taux d'usure sur www.tresor.economie.gouv.fr/Ressources/seuils-de-lusure (coût de connexion selon le fournisseur d'accès).

Facilités de caisse et/ou découvert

Mise en place et gestion du découvert autorisé	Gratuit
Taux d'intérêts débiteurs ⁽¹⁾	16,00 %
Avec la Formule de Compte ⁽²⁾ , Adispo et Bagoo..	15,00 %
Découvert non autorisé ⁽³⁾ ou dépassement de découvert autorisé (en montant et/ou en durée)	17,00 %
Minimum forfaitaire des intérêts débiteurs ⁽⁴⁾	1,50 €/trimestre

Le découvert (autorisé ou non) est à régulariser sous 30 jours.

(1) Taux nominal annuel, susceptible de modification. Pour information, l'utilisation d'un découvert de 1 500,00 € pendant une durée de 30 jours avec un taux nominal annuel de 16,00 %, correspond à un TAEG de 17,35 %. L'utilisation d'un découvert de 1 500,00 € pendant une durée de 30 jours avec un taux nominal annuel de 15,00 % correspond à un TAEG de 16,18 %. (2) À l'exception des Formules de Compte #TalentBooster 12-17 ans et Simplicité. (3) Taux nominal annuel, susceptible de modification. (4) Non compris dans le TAEG.

À savoir

- Avec la Formule de Compte*, vous bénéficiez de conditions privilégiées : taux préférentiel et seuils de non-perception d'intérêts débiteurs.
- Le minimum forfaitaire des intérêts débiteurs correspond au montant minimum de perception des intérêts débiteurs dû suite à l'utilisation de votre découvert autorisé. Si le montant de vos intérêts débiteurs dû sur le trimestre est inférieur ou égal à 1,50 €, un minimum forfaitaire des intérêts débiteurs de 1,50 € vous sera facturé. Par exemple, si vous utilisez votre découvert à hauteur de 230,00 € durant 5 jours par mois**, le minimum forfaitaire des intérêts débiteurs sera perçu.

* La souscription du compte et la délivrance des moyens de paiement sont soumises à acceptation du dossier par La Banque Postale. ** Sur la base d'un taux nominal annuel de 16,00 %, soit un TAEG de 17,19 %.

Crédits à la consommation⁽¹⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Prêts personnels (Auto, Travaux, Projet, 2en1)

Taux.....	Nous consulter
Frais de dossier (1 % du montant du prêt)	min. 50,00 € - max. 150,00 €

Prêt personnel Intérimaire

Taux.....	Nous consulter
Frais de dossier (0,5 % du montant du prêt)	min. 20,00 € - max. 50,00 €

Regroupement de crédits

Taux.....	Nous consulter
Frais de dossier (1 % du montant du prêt).....	min. 60,00 € - max. 180,00 €

Prêt personnel Étudiant et Apprenti

Taux.....	Nous consulter
Frais de dossier.....	Gratuit

Prêt permis à un euro par jour

Taux.....	0 %
Les intérêts de ce prêt sont pris en charge par l'État.	
Frais de dossier.....	Gratuit

Crédit Renouvelable

Taux.....	Nous consulter
Frais de dossier.....	Gratuit
Activation et désactivation de l'Option Extension ..	Gratuit
Souscription ou résiliation de l'Option Crédit ⁽²⁾	Gratuit

(1) Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par le prêteur. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours calendaires révolus. (2) L'Option Crédit est compatible avec les Cartes Visa Classic, Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite et doit être associée à un Crédit Renouvelable souscrit auprès de La Banque Postale Financement.

Crédits à la consommation⁽¹⁾ suite

Autres⁽²⁾

Indemnités de remboursement anticipé	Conditions du contrat
Modification de mensualité ou de période d'amortissement	Gratuit

(1) Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par le prêteur. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours calendaires révolus. (2) Selon conditions contractuelles et hors prêts réglementés.

À savoir

Nos crédits à la consommation peuvent être souscrits en bureau de poste ou auprès du 3639 (service 0,15 €/min + prix d'un appel). La souscription des Prêts personnels Auto, Travaux et Projet peut également être réalisée directement en ligne depuis votre Espace Client Internet, en vous connectant sur le site labanquepostale.fr* ou via l'application mobile de La Banque Postale.

* Coût de connexion selon fournisseur d'accès.

Crédits immobiliers

Taux	Nous consulter
Frais de dossier par prêt ⁽¹⁾	1,00 % du montant du prêt
Prêt amortissable (Habitat et Conventionné)	min. 300,00€ - max. 1000,00€
Prêt Relais, Prêt In Fine	1,00% du montant du prêt min. 250,00€ - max. 1000,00€
Prêts réglementés (PAS, PEL, CEL, PPL, PTZ)	Gratuit
Frais et prestations	
Renégociation ⁽²⁾	1,50 % du capital
Minimum	400,00 €
Modulation d'échéance	Conditions du contrat
Indemnités de remboursement anticipé	Conditions du contrat
Décompte de remboursement	Gratuit
Changement de compte à débiter	60,00 €
Frais d'avis de valeur	290,00 €
Duplicata ⁽³⁾	15,00 €
Attestation diverse dans le cadre d'un prêt immobilier	15,00 €
Avenant au contrat de prêt immobilier ⁽⁴⁾ (hors renégociation)	250,00 €
Mainlevée de garantie/Radiation d'hypothèque	40,00 €
Frais de transfert par prêt ⁽⁵⁾	250,00 €

(1) Dans les offres constituées de plusieurs prêts, les frais sont plafonnés à 1 250,00 €. (2) Hors prêts réglementés (à l'exception des Prêts Conventionnés/PAS). (3) Dont la réédition du tableau d'amortissement et le double du contrat de prêt. (4) La substitution d'un contrat d'assurance en couverture de prêt n'est pas facturée. (5) À l'exception des prêts réglementés.

À savoir

La Banque Postale vous propose une gamme de prêts immobiliers*. Nos conseillers vous aideront à trouver les solutions les mieux adaptées à vos besoins. N'hésitez pas à les consulter pour plus d'informations, y compris sur les Assurances emprunteurs de La Banque Postale (Assurance Décès - Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale, Perte d'Emploi).

* Offre réservée aux particuliers, après étude et acceptation définitive du dossier par le prêteur, La Banque Postale. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter les propositions d'offre de prêt qui vous sont faites. Toute vente ou construction est subordonnée à l'obtention du (des) prêt(s) sollicité(s). En cas de non-obtention de ce(s) prêt(s), le demandeur sera remboursé par le vendeur des sommes qu'il aura versées.

Épargne bancaire

Comptes d'épargne

Pour une épargne disponible

- Livret A
- Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS)
- Livret d'Épargne Populaire
- Livret Jeune Swing
- Compte sur Livret

Pour préparer un projet immobilier

- Compte Épargne Logement
- Plan Épargne Logement

Pour un rendement garanti à échéance⁽¹⁾

- Compte à Terme Toniciel Séquence
- Compte à Terme Toniciel Croissance

Cartes et services sur compte d'épargne

Services d'épargne automatique

Régulys.....	Gratuit
C.CéPargne.....	9,00 €/an
Service Intérêts Solidaires.....	Gratuit

Cartes de retrait

Cotisation Carte Épargne (Livret A, LDDS, LEP)....	Gratuit
Cotisation Carte Swing.....	Gratuit
Renouvellement anticipé de carte de retrait.....	13,50 €
Rédaction de code confidentiel de carte de retrait ...	5,90 €

Opérations exceptionnelles

Frais d'émission d'un chèque de banque

- Montant ≤ à 1 000,00 €.....	Gratuit
- Montant > à 1 000,00 € ⁽²⁾	12,00 €
- Sur Livret A et établi au nom du titulaire ⁽³⁾	Gratuit

Frais par transfert ⁽⁴⁾ d'un CEL, PEL, PEP ou LEP	55,00 €
--	---------

(1) Commercialisation en fonction des conditions de marché. (2) Sur Livret A et établi au nom d'un tiers ou sur tout autre livret d'épargne. (3) Ou de son représentant légal, ou de son mandataire.

(4) Vers un autre établissement.

À savoir

Avec le **Service Intérêts Solidaires*** de La Banque Postale, vous pouvez faire un don une fois par an, d'une partie ou de la totalité des intérêts de votre livret d'épargne (Livret A, LEP, LDDS) à une association partenaire. Pour sélectionner l'association de votre choix et souscrire, vous pouvez vous renseigner sur le site Internet** : labanquepostale.fr, rubrique Épargne et placements / Livrets.

* Ouverture et fonctionnement selon les modalités définies dans les Conditions Générales du service.

** Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

Placements financiers⁽¹⁾

À savoir

La Banque Postale vous propose également une offre de courtage en ligne par le biais de sa filiale EasyBourse : accédez simplement aux produits et services correspondant à vos besoins, et bénéficiez d'une tarification adaptée à votre activité en bourse. Rendez-vous sur www.easybourse.com.

* Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

(1) Certaines opérations peuvent être soumises à une taxe sur les transactions financières au taux de 0,30 % (taux en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017). Pour plus d'informations renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Placements financiers (suite)

Compte-titres ordinaire

Frais d'ouverture de compte-titres ordinaire **Gratuit**

Organismes de Placement Collectif (OPC) et Organismes de Placement Collectif en Immobilier (OPCI)

Le prix de souscription et de rachat d'OPC (SICAV ou FCP) tient compte des frais d'entrée et de sortie éventuellement applicables. Leur pourcentage maximum figure dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC1) ou le Document d'Information Clé (DIC) remis au souscripteur.

OPC (autres établissements) en plus de la commission propre aux OPC concernés **26 € par ordre de souscription⁽¹⁾**

OPC et OPCI : rémunération de La Banque Postale sur les frais de gestion

La Banque Postale peut être amenée à percevoir une partie des frais de gestion de l'OPC sous forme de rétrocessions, en rémunération du service de conseil en investissement qu'elle vous fournit sur la durée. Depuis le 1^{er} janvier 2018, une information préalable à la souscription vous est fournie sur le pourcentage et le montant des frais liés à votre investissement.

Achat et vente sur valeurs cotées (ou valorisées) exclusivement en euros sur le marché domestique⁽²⁾ (frais de négociation)

	Internet	3639 Service 0,15 €/min + prix appel	Bureau de poste
Taux de commission			
Actions et obligations :			
- Ordre jusqu'à 10 000,00 €	0,55 %	1,10 %	1,47 %
- Ordre de plus de 10 000,00 €	0,55 %	0,84 %	1,00 %
Minimum de perception par ordre			
Actions et obligations	8,40 €	11,50 €	15,50 €
Droits de souscription	4,00 €	4,40 €	6,20 €
Bons de souscription	-	4,40 €	6,20 €
Ordre modifié ou annulé			
À la demande du client	Gratuit	4,30 €	4,30 €

Opérations de gestion courante sur titres

Encaissement de coupons, remboursement de titres **Gratuit**

(y compris : surveillance des tirages d'amortissement, souscription aux emprunts placés par La Banque Postale et aux augmentations de capital de sociétés déjà introduites sur le marché domestique⁽²⁾)

Opération sur titres non cotés (par ligne) **50,00 €**

Mise en nominatif pur (par ligne) **15,00 €**

Transfert de titres vers un autre établissement

financier (par ligne valeur) **7,00 €**
avec un minimum de 65,00 €

Frais de tenue de compte-titres ordinaire⁽³⁾

par compte-titres détenu (droits de garde non inclus) **8,50 €**

Droits de garde annuels

**Droits de garde OPC Groupe La Banque Postale⁽⁴⁾
y compris OPCI, FCPI, FIP, SOFICA commercialisés
par La Banque Postale**

Gratuit

(1) Y compris les réinvestissements de coupons. (2) Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. (3) Frais prélevés une fois par an sur votre CCP en début d'année civile suivante si le compte-titres comporte au moins une ligne valeur au 31 décembre de l'année précédente.

(4) La Banque Postale Asset Management, Tocqueville Finance.

Placements financiers (suite)

Droit de garde hors OPC Groupe La Banque Postale⁽¹⁾

- Droit fixe sur valeurs gérées (par ligne)	
• titres cotés sur le marché domestique ⁽²⁾	5,00 €
• titres cotés à l'étranger ⁽³⁾	5,00 €
• titres non cotés	25,00 €
- Droit variable sur valeur du portefeuille au 31/12 ⁽⁴⁾	
• jusqu'à 50 000,00 €	0,210 %
• entre 50 000,01 € et 100 000,00 €	0,113 %
• au-delà de 100 000,00 €	0,060 %
- Minimum de perception par portefeuille	28,00 €

Opérations de gestion courante sur titres cotés à l'étranger⁽³⁾

Encaissement de coupons, remboursement

de titres **Gratuit**

Mise en nominatif pur (par ligne) **70,00 €**

(1) La Banque Postale Asset Management, Tocqueville Finance. (2) Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. (3) Hors marché domestique. (4) Tarifs cumulables par tranche.

PEA / PEA PME-ETI

Frais d'ouverture de PEA / PEA PME-ETI **Gratuit**

Organismes de Placement Collectif (OPC)

Le prix de souscription et de rachat d'OPC tient compte des frais d'entrée et de sortie éventuellement applicables. Leur pourcentage maximum figure dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) remis au souscripteur.

OPC (autres établissements) en plus de la commission

propre aux OPC concernés **Gratuit**

OPC : rémunération de La Banque Postale sur les frais de gestion

La Banque Postale peut être amenée à percevoir une partie des frais de gestion de l'OPC sous forme de rétrocessions, en rémunération du service de conseil en investissement qu'elle vous fournit sur la durée. Depuis le 1^{er} janvier 2018, une information préalable à la souscription vous est fournie sur le pourcentage et le montant des frais liés à votre investissement.

Achat et vente sur valeurs cotées (ou valorisées) exclusivement en euros sur le marché domestique⁽¹⁾ (frais de négociation)

	Internet	3639 Service 0,15 €/min + prix appel	Bureau de poste
Taux de commission			
Actions et obligations			
- Ordre jusqu'à 10 000,00 €	0,50 %	1,10 %	1,20 %
- Ordre de plus de 10 000,00 €	0,50 %	0,84 %	1,00 %
Opération sur titres non cotés (par ligne)			
- Ordre jusqu'à 10 000,00 €	-	-	1,20 %
- Ordre de plus de 10 000,00 €	-	-	1,00 %
Ordre modifié ou annulé			
À la demande du client	Gratuit	4,30 €	4,30 €

(1) Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam.

Placements financiers (suite)

Opérations de gestion courante sur titres

Encaissement de coupons, remboursement de titres **Gratuit**
(y compris : surveillance des tirages d'amortissement, souscription aux emprunts placés par La Banque Postale et aux augmentations de capital de sociétés déjà introduites sur le marché domestique⁽¹⁾)

Commission annuelle pour gestion de titres nominatifs purs sur PEA, sur PEA PME-ETI (par valeur) 43,00 €

Mise en nominatif pur (par ligne) 15,00 €

Transfert de titres vers un autre établissement financier (par ligne valeur) 7,00 €
avec un maximum de 150,00 €

Frais de Tenue de Compte et Droits de garde annuels sur PEA/PEA PME-ETI 100% OPC Groupe La Banque Postale⁽²⁾

Frais de tenue de compte⁽³⁾ 0,40 % de la valeur du portefeuille au 31/12 dans la limite de 8,50 €

Droits de garde annuels **Gratuit**

Frais de Tenue de Compte et Droits de garde annuels sur PEA / PEA PME-ETI non 100 % OPC Groupe La Banque Postale⁽²⁾

Droits de garde annuels (frais de tenue de compte inclus)

- Droit fixe sur valeurs gérées (par ligne)

- titres cotés sur le marché domestique⁽¹⁾ 5,00 €
- titres cotés à l'étranger⁽⁴⁾ 5,00 €
- titres non cotés 25,00 €

- Droit variable sur valeur du portefeuille au 31/12⁽⁵⁾

- jusqu'à 15 000,00 € 0,300 %
- entre 15 000,01 € et 50 000,00 € 0,215 %
- entre 50 000,01 € et 100 000,00 € 0,115 %
- au-delà de 100 000,00 € 0,061 %

Opérations de gestion courante sur titres cotés à l'étranger⁽⁴⁾

Encaissement de coupons, remboursement de titres **Gratuit**

Mise en nominatif pur (par ligne) 70,00 €

(1) Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. (2) La Banque Postale Asset Management, Tocqueville Finance. (3) Frais prélevés une fois par an sur votre CCP en début d'année civile si le PEA / PEA PME-ETI comporte au moins une ligne valeur au 31 décembre de l'année précédente. (4) Hors marché domestique. (5) Tarifs cumulables par tranche.

Placements financiers (suite)

Autres services (cotisation annuelle)

Régulys (souscriptions programmées)	Gratuit
Régulys Bourse (souscriptions programmées)	Gratuit
Plan Bourse Primiel (pour les contrats souscrits avant le 24 mars 2016)	
Assurance moins-values en cas de coup dur et sécurisation des gains latents	13,00 €
Assurance moins-values en cas de coup dur seul	20,00 €
Sécurisation des gains latents seule	20,00 €
Plan Bourse Primiel (pour les contrats souscrits à partir du 24 mars 2016)	
Assurance moins-values en cas de coup dur, sécurisation des gains latents et Régulys Bourse.	13,00 €
Sécuralys Bourse	
(sécurisation des gains latents dans le PEA)	22,00 €
Assurance moins-values en cas de coup dur	20,00 €

Assurance vie

À savoir

Pour pouvoir répondre à vos différents projets tels que la préparation de la retraite, la constitution ou valorisation d'un capital, la perception de revenus ou la transmission d'un patrimoine, nous disposons d'une gamme de contrats d'assurance vie accessibles et personnalisables : **Solésio Vie**, **Vivaccio** et **Cachemire 2**. Parlez-en à votre conseiller ou rendez-vous sur labanquepostale.fr*, rubrique "Épargne".

* Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

À savoir

Pour vous protéger, protéger vos proches, vos moyens de paiement ou vos biens, La Banque Postale vous propose une gamme complète de produits d'assurance. Parlez-en à votre conseiller ou rendez-vous sur labanquepostale.fr*, rubrique « Assurances et prévoyance ».

* Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

Assurances liées aux comptes

Cotisation par an

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

	Compte individuel	Compte joint
Alliatys.....	24,00 €	30,00 €
Alliatys Plus	37,00 €	46,00 €
Alliatys Plus Option Enfants ⁽¹⁾	46,00 €	55,00 €

(1) La souscription n'est plus possible depuis le 01/01/2019.

Assurances de biens

Assurance Auto
Assurance Habitation
Assurance 2 roues
Assurance des appareils nomades
Assurance Extension de garantie
Protection juridique

Nous consulter
pour devis



Pour les jeunes, La Banque Postale propose des solutions et des avantages comme Solution Taxi* dans le contrat d'Assurance Auto, la Colocation* dans l'Assurance Habitation... Nous consulter pour tout renseignement.

* Dans les limites et conditions prévues aux Conditions Générales et Particulières de votre contrat.

Assurances de personnes**Prévoyance**

Assurance accidents de la vie privée :

Assurance des Accidents de la Vie, Forfaitys Accidents

Assurance décès : Avisys Protection Famille, Prémunys

Accidents, Sérénia, Futurys, Séralys Premiers Frais

Assurance dépendance : Forfait Autonomie de La Banque Postale, Assurance Autonomie de La Banque Postale

Assurance obsèques : Solution Obsèques de La Banque Postale

Nous consulter
pour devis

Santé

Assurance Santé de La Banque Postale

Aide à la complémentaire santé : Oui Santé

Assurance maladies graves : Assurance Coups Durs Santé

Nous consulter
pour devis

Frais d'adhésion "Mandat Sérénité"	195,00 €
Frais d'adhésion "Perspective Transmission" ⁽¹⁾	70,00 €
Frais d'ouverture de dossier ⁽²⁾	10,00 €
Frais de traitement du dossier de succession⁽³⁾	
Jusqu'à 500,00 €	Gratuit
De 500,01 € à 25 000,00 €	50,00 €
+ frais variables sur les encours ⁽⁴⁾ détenus	1,20 %
Au-dessus de 25 000,00 €	150,00 €
+ frais variables sur les encours ⁽⁴⁾ détenus.....	0,80 %
	max. 780,00 €
Frais annuels de traitement du dossier de succession de plus d'un an	75,00 €⁽⁵⁾

(1) Y compris un Mandat Sérénité lors du décès du souscripteur. (2) Exonération des frais d'ouverture pour les dossiers de 0 à 500,00 €. (3) Commission de gestion de dossier perçue à l'édition de l'actif successoral en fonction du montant des actifs détenus à La Banque Postale. (4) Le montant des encours détenus conjointement étant comptabilisé pour moitié. (5) Montant plafonné au maximum à 30,00 € par compte de dépôt inactif.

Transferts d'argent

Mandats internationaux PosTransfer	Internet⁽¹⁾	Bureau de poste
Jusqu'à 50,00 €	3,00 €	4,00 €
De 50,01 € à 100,00 €	3,00 €	5,00 €
De 100,01 € à 200,00 €	5,00 €	7,50 €
De 200,01 € à 400,00 €	9,00 €	11,00 €
De 400,01 € à 750,00 €	12,00 €	15,00 €
De 750,01 € à 1 500,00 €	15,00 €	19,00 €
Au-delà de 1 500,00 €	19,00 €	24,00 €
Autres services		
Demande de situation.....		2,80 €
Demande de remboursement.....		15,00 €

(1) Dans la limite des plafonds autorisés.

Divers

Autres opérations et services

Frais de recherche de documents⁽¹⁾	
Recherche simple ⁽²⁾⁽³⁾	14,50 €
Édition de duplicata ⁽⁴⁾	9,00 €
Retour de courrier (client inconnu à l'adresse)....	7,50 €

(1) Sur les 10 dernières années. (2) Dont communication du solde à une date antérieure. (3) En cas de recherches importantes, complexes ou pour des opérations ou documents de plus d'un an, facturation en fonction du temps écoulé, devis possible. (4) Relevé de compte, copie de chèque ou document antérieurement émis par la banque.

	Espace Client Internet	Application La Banque Postale
Consulter vos comptes		
Consulter le solde de votre compte	✓	✓
Consulter le détail de vos opérations	✓	✓
Consulter vos opérations à venir	✓	✓
Information en cas de dépassement de votre découvert autorisé dans votre messagerie sécurisée	✓	✓
Alertes Multimédias sur la situation de votre compte (SMS/e-mail/notification)	3 alertes gratuites incluses dans votre Formule de Compte 0,25 € par alerte au-delà	
Gérer vos comptes et vos cartes		
Gérer vos virements : mise en place, modification, ajout bénéficiaires et historique	✓	✓
Gérer vos prélèvements : historique, opposition, révocation, remboursement	✓	✓
Gérer vos cartes :		
• depuis l'application : consultation des informations de votre carte, modification des plafonds de paiement et de retrait, activation / désactivation des options de paiement et de retrait, blocage temporaire, mise en opposition, réédition du code confidentiel		✓
• depuis l'Espace Client Internet : consultation des informations de votre carte, modification du plafond de paiement, activation / désactivation du Paiement Sans Contact, mise en opposition	✓	
Demander une augmentation de votre découvert autorisé*	✓	✓
Faire une demande de fonds pour un crédit renouvelable*	✓	✓
Services liés à vos comptes		
Éditer un RIB	✓	✓
Commander des devises	✓	
Effectuer une simulation : diagnostic retraite, projet immobilier, crédit consommation...	✓	
Échanger avec votre conseiller		
Envoyer/recevoir des e-mails via la messagerie sécurisée	✓	✓
Prendre RDV avec un conseiller	✓	✓

* Sous réserve d'éligibilité.

À savoir

Et aussi sur les **Distributeurs Automatiques de Billets de La Banque Postale** : consultez le solde de votre compte, le détail de vos opérations et éditez des RIB.

Le client rencontrant une difficulté dans l'exécution d'une demande ou d'une opération en cours ou s'il souhaite déposer une réclamation, s'adresse à son bureau de poste ou contacte son Service Clients par courrier à l'adresse figurant dans ses relevés de compte, ou par téléphone au **09 69 39 99 98** **Service gratuit + prix appel** numéro dédié à la bonne exécution du contrat et aux réclamations – ou par messagerie sécurisée depuis son Espace Client Internet du site labanquepostale.fr*.

La Banque Postale s'engage à répondre dans les meilleurs délais et au plus tard sous 10 jours ouvrables à partir de la réception de la réclamation.

En cas de désaccord avec la réponse apportée, le client peut déposer un recours à l'adresse suivante :

La Banque Postale - Service Recours
11 rue Bourseul - 75900 Paris CEDEX 15

Si aucune solution n'a pu être trouvée avec le Service Recours, le client peut saisir gratuitement le Médiateur de La Banque Postale à l'adresse suivante :

Monsieur Le Médiateur de La Banque Postale
115 rue de Sèvres – Case Postale G009
75275 Paris CEDEX 06
ou sur le site Internet : mediateur.grounelaposte.com*

Le Médiateur de la Banque exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre de la Charte de la Médiation disponible auprès de La Banque Postale, dans les Centres Financiers et dans les bureaux de poste. Le Médiateur facilitera la recherche d'une solution amiable.

Pour tout litige relatif à ses services d'investissement, le client peut également saisir le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers à l'adresse suivante :

Le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers
17 place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02
ou sur le site Internet : www.amf-france.org*

Pour tout litige relatif à ses contrats d'assurance, le client peut également saisir le Médiateur de l'Assurance, intervenant extérieur et agissant en toute indépendance, à l'adresse suivante :

Le Médiateur de l'Assurance
TSA 50110
75441 Paris CEDEX 09
ou sur le site Internet : www.mediation-assurance.org*

En application de l'article L. 612-2 du Code de la consommation, dès lors que le client a saisi l'un des médiateurs, il ne peut plus saisir l'autre.

En cas de souscription en ligne d'un produit ou service, le client peut également recourir à la plateforme européenne de Règlement en Ligne des Litiges (RLL) à l'adresse :

<http://ec.europa.eu/consumers/odr/>*

* Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

La Banque Postale - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital Social 6 585 350 218 € - 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - RCS Paris n° 421 100 645 - ORIAS n° 07 023 424.

Prêteur pour les crédits à la consommation : **La Banque Postale Financement** - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital Social 2 200 000 € - 1 avenue François Mitterrand 93212 La Plaine Saint-Denis CEDEX - RCS Bobigny n°487 779 035. Distributeur/Intermédiaire de crédits à la consommation : **La Banque Postale** - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital Social 6 585 350 218 € - 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - RCS Paris n° 421 100 645 - ORIAS n° 07 023 424.

La Banque Postale Asset Management - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital Social 5 368 107,80 € - 34 rue de la Fédération 75015 Paris - RCS Paris n° 344 812 615.

La Banque Postale Prévoyance - S.A. - Capital Social 5 202 000 € entièrement libéré - 30 Boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre n° 419 901 269 - Entreprise régie par le Code des assurances.

Solution Obsèques de La Banque Postale est un contrat souscrit par l'Association Accompagner et Protéger - 2AP auprès de La Banque Postale Prévoyance.

Association Accompagner et Protéger - 2AP - Association à but non lucratif - 30 Boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux - Association régie par la loi sur les associations de 1901 ainsi que par les articles L.141.1 et suivants et R.141.1 du Code des assurances.

Vivaccio, Cachemire 2 et Solesio Vie sont des contrats d'assurance de groupe sur la vie souscrits par **La Banque Postale** auprès de **CNP Assurances** - S.A. - Capital Social 686 618 477 € entièrement libéré - 4 place Raoul Dautry 75015 Paris - RCS Paris n° 341 737 062 - Entreprise régie par le Code des assurances.

La Banque Postale Assurances IARD - S.A. - Capital Social 241 713 000 € - 30 Boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre n° 493 253 652 - Entreprise régie par le Code des assurances.

Allianz IARD - S.A. - Capital Social 991 967 200 € - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense CEDEX - RCS Nanterre n° 542 110 291 - Entreprise régie par le Code des assurances.

EasyBourse - S.A. - Capital Social 6 000 000 € - 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - RCS Paris n° 484 014 410 - Entreprise d'investissement, filiale de La Banque Postale.

La Banque Postale Assurance Santé - S.A. - Capital Social 3 336 000 € - 30 Boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre n° 440 165 041 - Entreprise régie par le Code des assurances.

Tocqueville Finance - S.A. - Capital Social 2 415 825 € - 34 rue de la Fédération 75015 Paris - RCS Paris n° 381 652 072 - Société de gestion de portefeuille. Agrément AMF n°GP 91-12 - ORIAS n° 07 035 215.

Cette plaquette tarifaire est également disponible, ainsi que les glossaires des opérations bancaires courantes élaborés sous l'égide du Comité consultatif du secteur financier sur labanquepostale.fr (coût de connexion selon le fournisseur d'accès).

Ce document a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, conformément à nos engagements de banque responsable et respectueuse de notre environnement.

